

Zitierhinweis

Gainot, Bernard: review of: Annie Crépin, *Défendre la France. Les Français, la guerre et le service militaire, de la guerre de Sept Ans à Verdun*, Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2005, in: ~ *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2008, 5.1 - Guerre et Paix, p. 1172-1174, DOI: 10.15463/rec.1189726970

Annales

Histoire, Sciences Sociales

copyright

Dieser Beitrag kann vom Nutzer zu eigenen nicht-kommerziellen Zwecken heruntergeladen und/oder ausgedruckt werden. Darüber hinausgehende Nutzungen sind ohne weitere Genehmigung der Rechteinhaber nur im Rahmen der gesetzlichen Schrankenbestimmungen (§§ 44a-63a UrhG) zulässig.

Une autre voie de mutation de l'instrument militaire est possible ; celle qui fait de l'armée une institution totale, un modèle inclusif et égalitaire dans lequel vient se fondre la société civile. L'accès aux grades est ouvert à tous, et tous les citoyens sont soumis à la discipline militaire, dans une communauté qui laisse peu de place à la distinction des fortunes et des conditions, et, parfois, des sexes. L'auteur ne méconnaît pas ce modèle, mais il le limite toutefois à ses manifestations historiques (les conceptions de la levée en masse chez les sans-culottes, la *Landsturm* prussienne ou « insurrection nationale »), alors qu'à mon sens il est en perpétuelle tension, y compris dans les débats sur les modalités pratiques de la conscription, avec la voie de la socialisation des forces armées privilégiée par l'auteur. Ce qui peut relativiser la conclusion selon laquelle la conscription peut tout aussi bien s'inscrire dans un système politique démocratique jacobin que dans un système monarchique à la prussienne. La conception militaro-civique est un héritage du républicanisme classique, et cela explique largement les réticences d'un grand nombre de réformateurs prussiens, qui avaient bien compris que cette conception portait en germe l'éradication de la monarchie héréditaire ; ces débats allaient d'ailleurs resurgir avec une grande clarté dans l'espace allemand en 1848.

Ce n'est là qu'un aperçu de la richesse des analyses et des questionnements de cet ouvrage essentiel, qui prolonge nos réflexions actuelles sur la notion de service civique. T. Hippler, par sa totale maîtrise des transferts culturels, et de divers champs disciplinaires, est un historien d'avenir.

BERNARD GAINOT

Annie Crépin

*Défendre la France. Les Français,
la guerre et le service militaire,
de la guerre de Sept Ans à Verdun*

Rennes, Presses universitaires de Rennes,
2005, 424 p.

Annie Crépin est une spécialiste reconnue de la conscription. L'ouvrage qu'elle nous pro-

pose ici n'est pas une reprise de sa thèse, ou une version renouvelée de son livre sur l'histoire de la conscription paru en 1998. C'est un essai sur la signification de l'impôt du sang à travers quelque cent cinquante années de l'histoire de notre pays. Centré précisément sur cette notion de service armé, qui va passer des cercles de la noblesse militaire à la masse des citoyens, il aborde le problème dans sa dimension sociale tout autant que politique et, pourrait-on dire, civique, puisqu'on peut le prendre également comme un manuel de pédagogie du devoir de défense.

Le plan est chronologique, le propos de l'auteur étant de saisir tout à la fois la permanence de l'impératif de défense et les modalités de sa mise en œuvre, en fonction des régimes politiques successifs, mais aussi les réponses de la société française à cet impératif, son assimilation progressive jusqu'à en faire un marqueur décisif de son identité.

La première partie porte sur la façon dont l'opinion publique naissante appréhende le fait militaire à la fin de l'Ancien Régime. L'instrument militaire juxtapose une armée professionnelle et une ébauche de réserve à travers la milice levée dans un cadre provincial. La réflexion philosophique s'oriente tout à la fois vers un service obligatoire, qui comporte des aspects civils autant que militaires (en temps de paix comme en temps de guerre), et vers une critique radicale de l'armée de métier articulée autour de la notion de citoyenneté. Le regard que portent les populations sur cet instrument militaire, ainsi que leurs aspirations, sont longuement analysés à travers une étude minutieuse des cahiers de doléances. Les premières réponses apportées par l'Assemblée constituante soulignent alors l'isolement d'Edmond Louis Alexis Dubois-Crancé, qui réclame avec constance un service militaire universel, et le choix final de la continuité, pour une armée de métier légèrement retouchée dans son fonctionnement interne.

La deuxième partie, qui suit la décennie révolutionnaire, montre de quelle manière la conjoncture, tant extérieure qu'intérieure, va subvertir ce choix initial. Les levées d'hommes entre 1791 et 1793 ne sont que réponses de circonstances, mais qui entraînent un bouleversement du profil de l'armée profession-

nelle, juxtaposant les volontaires issus de la garde nationale, puis les requis qui brassent les profondeurs de la société française, aux troupes de ligne qui ne sont pas les dernières à répondre aux sollicitations du pouvoir politique. Une armée nationale naît des bouleversements issus de cet amalgame, dont le concepteur est ce même Dubois-Crancé. Ce faisant, une tension sous-jacente demeure entre deux modalités contradictoires, bien pressenties déjà par Jacques-Antoine-Hippolyte de Guibert : une armée de « soldats-citoyens » qui combinerait la discipline militaire professionnelle et les droits et devoirs civiques ou une armée de « citoyens-soldats » qui, intégrant la masse de la population dans une mobilisation générale, transformerait la France en un camp retranché ? La loi Jourdan-Delbrel de 1798, qui instaure la conscription, cherche à sortir durablement de ce dilemme, d'abord en généralisant un mode de recrutement permanent, adaptable aux temps de paix comme aux temps de guerre, ensuite en uniformisant les différents statuts pour un renouvellement constant des effectifs encadrés par des militaires professionnels.

Les troisième et quatrième parties montrent que cette période révolutionnaire est un laboratoire pour toute la première moitié du XIX^e siècle. L'Empire accentue nettement le côté professionnel de l'armée, renouant avec les principes et la composition sociale de l'Ancien Régime, tout en adaptant progressivement la société française, au prix de quelques concessions, comme l'institution du remplacement, à la « machine conscriptionnelle ». A. Crépin, par l'analyse très fine des réponses de la société française à cette machine, met en garde contre quelques raccourcis réducteurs ; par exemple, les résistances ne sont pas toutes le produit de structures communautaires rebelles aux contraintes de l'État moderne, et les docilités au devoir militaire ne sont pas uniquement le fait des régions frontalières, comme en témoigne le Nord réfractaire. Elle remarque par contre que ces comportements s'inscrivent dans la longue durée. Les débats autour des lois de conscription réactivent les clivages de la période directoriale : les conservateurs affichent leurs préférences pour un service long qui repose sur un petit nombre

de conscrits bien encadrés et bien entraînés, susceptibles de constituer une réserve aisément mobilisable en cas de conflit ; les républicains craignent le divorce entre l'armée et la nation et se méfient de l'armée de métier, ils optent pour un service raccourci qui familiariserait les couches les plus larges de la population mâle avec la pratique des armes ; tandis que les élites pensent que le passage par la caserne sera susceptible de « civiliser » les classes laborieuses, la conscription jouant pleinement son rôle d'intégration nationale.

La cinquième partie évalue à la fois les revirements d'opinion à l'égard du service personnel obligatoire, que reflètent les débats parlementaires, et la permanence des positions de principe envers l'instrument militaire, entre l'adoption de la loi Niel de 1868 et l'établissement du service de trois ans en 1913. L'hostilité assez générale à la loi Niel, qui instaurait pour la première fois une durée de service égale pour tous et la suppression du remplacement, est bien vite balayée par la défaite. Désormais, le principe d'un service militaire universel est admis. Mais les conservateurs veulent faire de l'instrument militaire une « arche sainte » de la nation, une école de régénération sociale qui combattrait les germes de division et de dissolution à l'œuvre dans les mouvements revendicatifs. Tandis que la gauche, et singulièrement les socialistes, s'attache à un idéal d'armée dont la démocratisation irait de pair avec celle du pays. C'est l'armée de milice, telle que la propose Jean Jaurès dans *L'armée nouvelle* en 1910, qui réalise le mieux cet idéal, combattu par la droite au nom de l'efficacité. La généralisation de l'expérience de la vie de caserne cristallise ces contradictions ; école de la « fusion des classes » pour les conservateurs, elle alimente la méfiance des gauches, qui craignent l'apprentissage de l'obéissance passive et sont prompts à dénoncer une « école des vices ».

Loin d'adhérer à l'idée d'une militarisation croissante de la société sous la Troisième République, l'auteur voit plutôt dans la mobilisation réussie de l'été 1914, puis dans le recours massif aux réservistes à partir de 1915, le triomphe de l'« esprit national » sur l'« esprit militaire », en clair la consécration de l'armée nationale sur l'« arche sainte », tout en remar-

quant finement à quel point le recours aux valeurs religieuses imprègne le vocabulaire de ceux qui, tel Clemenceau, exaltent cette consécration.

Ce bref survol ne prétend pas épuiser les multiples richesses de ce livre, mais fournir quelques clefs de lecture. Outre la matière historique, nourrie par un considérable dépouillement d'archives et une bibliographie quasi exhaustive, il invite à une réflexion toujours d'actualité sur les rapports entre service militaire et service civique.

BERNARD GAINOT

David A. Bell

The first total war: Napoleon's Europe and the birth of modern warfare

Londres, Bloomsbury Publishing, 2007, x-420 p.

En partant du livre de Jean-Yves Guiomar¹, scrupuleusement cité et finement commenté, David Bell naturalise une proposition chronologique simple sur les origines de la guerre moderne. La « guerre totale », non pas comme syntagme explicitement utilisé, puisqu'on admet que sa naissance ne date que de la fin de la Première Guerre mondiale, mais comme catégorie d'analyse du discours, des représentations et de la pratique de la guerre, est une invention de la fin du XVIII^e siècle français. Napoléon Bonaparte n'a donc pas inventé la « guerre totale » et « L'Europe de Napoléon » propulsée par l'éditeur dans le sous-titre d'un livre qui vise un public large n'est que le cadre de déploiement – de perfectionnement, sinon d'achèvement malgré l'illusion de la « dernière guerre » – d'un concept venu de plus loin. Les hommes des Lumières et de la Révolution sont en effet au principe de la démonstration et de la discussion scientifique et idéologique qui en est issue. La périodisation classique adoptée par D. Bell, spécialiste reconnu d'histoire moderne et notamment auteur d'un grand livre sur les origines conceptuelles et culturelles du nationalisme français², témoigne de cette option. Les débats et images de l'Ancien Régime ouvrent le volume (chap. 1 et 2) alors que le temps révolutionnaire est restitué autour des

césures traditionnelles de 1790, 1792, 1794 et 1799 (chap. 3 à 6), laissant au Grand Empire le soin de bouleverser sans surprise l'exposé chronologique autour du binôme « puissance/résistances » (chap. 7 et 8) avant une conclusion sur la place de la guerre dans la fabrication de la légende napoléonienne.

Pour définir sa « guerre totale », l'auteur reprend l'énoncé canonique selon lequel « une guerre totale provoque la mobilisation totale d'une société pour accomplir la destruction totale de l'ennemi sans distinction entre civils et militaires » (p. 7). Mais, immédiatement, il fait judicieusement le départ entre l'ordre du discours ou de la propagande et celui des faits et des résultats à travers le constat qu'une société ne peut jamais être entièrement mobilisée. D'où la nécessité d'instiller de l'idéologique, ce que l'auteur appelle le « politique », comme moyen – presque un instrument élémentaire de transfert – pour mettre en branle la mécanique de guerre totale. Cette « fusion de la guerre et de la politique qui produit la guerre totale » (p. 8) serait préparée par la pensée des Lumières et la formule chimique précipitée par la Révolution française. Parce qu'on ne mobilise jamais complètement une société contre un ennemi, il faut une « dynamique politique » pour conduire à la guerre d'extermination telle qu'elle est posée dans ses principes (chap. 4, « La dernière croisade ») et dans son déroulement en Vendée (chap. 5, « Les anges exterminateurs »). Le politique indispensable, certes, mais arrivant par défaut porte inmanquablement à se demander – en songeant aux leçons de Raymond Aron lecteur de Carl von Clausewitz – à qui appartient la décision. Les maîtres chimistes sont-ils les politiques ou les militaires ?

Malgré cette question en suspens, la thèse originale de l'ouvrage est clairement exprimée, nuancée la chronologie et les agents du processus : contrairement à une historiographie qui fait de l'intensification de la guerre la seule conséquence de l'évolution du nationalisme et des nécessités de l'affrontement manichéen révolutionnaire, la guerre totale est d'abord le résultat d'une transformation de la culture de guerre qui commence avec les Lumières et qui conduit dialectiquement, dans les années qui suivent, à la revendication de la violence comme fin politique de la guerre.